

Communiqué de presse - 03 mars 2021, Bobigny

## Parisculteurs saison 4 : Le Département de la Seine-Saint-Denis propose 1,5 hectare de terrain pour faire vivre l'agriculture urbaine sur son territoire

Lancée ce mercredi 3 mars par la ville de Paris, en présence d'Audrey PULVAR, adjointe à la maire de Paris en charge de l'alimentation durable, de l'agriculture et des circuits courts et de Stéphane TROUSSEL, Président du Département de la Seine-Saint-Denis, la saison 4 de Parisculteurs comprend 35 sites représentant plus de 20 hectares de terrain répartis sur le territoire du Grand Paris dont 4 sont proposés par le Département de la Seine-Saint-Denis. L'objectif ? Mettre les terrains à disposition des agriculteur.rice.s, jardinier.e.s, paysagistes, entrepreneur.euse.s, acteurs associatifs et architectes au terme d'un appel à projets pour y développer des projets d'agriculture urbaine et ainsi continuer de cultiver la nature en ville.

Parisculteurs, appel à projets lancé par la ville de Paris pour développer l'agriculture en ville, revient pour cette quatrième année avec 35 sites situés sur le territoire du Grand Paris. Les différents acteur.rice.s de l'agriculture urbaine ont jusqu'au 31 mai pour candidater et ainsi espérer se voir mettre à disposition l'un des 35 sites pour y implanter leur projet.

Forte de son histoire agricole et d'une volonté collective de donner une véritable place à la nature en ville, c'est tout naturellement que la Seine-Saint-Denis renouvelle son soutien au projet Parisculteurs de la ville de Paris en participant à cette quatrième saison. Le Département de la Seine-Saint-Denis propose ainsi quatre sites d'une surface totale d'1,5 hectare :

- **Parc Georges-Valbon** : un ancien jardin pédagogique de 3000 m<sup>2</sup>
- **Pierrefitte** : un site de 1500 m<sup>2</sup> au bord de la RD28
- **Sevran** : un site de 10 000 m<sup>2</sup> situé entre le golf de la Poudrerie et le canal de l'Ourcq
- **Saint-Denis** : un site de 1200 m<sup>2</sup>, dont la propriété est partagée entre le Département et la ville de Paris, au bord du canal Saint-Denis.

**[Retrouvez toutes les informations concernant la saison 4 de Parisculteurs sur :](https://www.parisculteurs.paris)**

**<https://www.parisculteurs.paris>**

La saison 3 de Parisculteurs avait permis à deux nouveaux projets d'agriculture urbaine de s'installer en Seine-Saint-Denis sur les terrains du Département :

- « **Les Murs à Fleurs** », projet de floriculture, lauréat pour s’implanter sur le site des Murs à Pêches dont la propriété du terrain est partagée avec la Ville de Montreuil - <https://www.parisculteurs.paris/fr/sites/parisculteurs-saison-3/1606-murs-a-peches-de-montreuil-93100.html>
- « **La Sauge** », projet de ferme urbaine et d’ateliers liés à l’agriculture urbaine, lauréat pour s’implanter au bord du Canal Saint-Denis à Aubervilliers - <https://www.parisculteurs.paris/fr/sites/parisculteurs-saison-3/1603-landy-canal-aubervilliers-93300.html>

*« Parisculteurs saison 4, est une belle opportunité pour poursuivre la dynamique que nous avons engagée avec Bélaïde Bédreddine, Vice-président en charge de l’écologie urbaine, depuis plusieurs années afin d’enraciner durablement l’agriculture urbaine en Seine-Saint-Denis. Nous accordons une place importante à ce secteur qui offre une réponse concrète d’amélioration des conditions de vie des habitantes et des habitants de la Seine-Saint-Denis avec notamment le bien manger grâce à une alimentation locale, le développement de projets de proximité et la création d’emplois locaux. »*

**Stéphane TROUSSEL**, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

### **Contact presse**

**Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis**

Caroline Gomez – cgomez@seinesaintdenis.fr – 06 11 79 26 74